



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N° 186

22/02/2024

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Dernières minutes : Les cadres ERRD 2023 et EPRD 2024 sont disponibles.**

Cliquez sur le [lien suivant](#)

- **L'essentiel de la loi de Financement 2024 de la Sécurité Sociale (LFSS 2024)**

Publiée au *Journal officiel* le 27 décembre 2023, la LFSS ne comporte pas de nouvelles réformes. Certes, elle concrétise des engagements annoncés en 2023, mais les réformes plus profondes seront à rechercher, au moins pour le secteur du grand âge, dans la proposition de loi « bien vieillir », en cours d'examen parlementaire.

Mais reprenons l'essentiel déjà évoqué dans les numéros précédents :

1. Fusion des sections « soins » et « dépendance » des Ehpad

Les détails de l'expérimentation, qui doit débiter le 1^{er} janvier 2025, seront précisés par décret. Elle s'appliquera aux Ehpad, y compris les petites unités de vie (PUV) et aux unités de soins de longue durée (USLD) compris sur le territoire des départements retenus (article 79).

- *Forfait global soins et autonomie*

Actuellement, les Ehpad se voient appliquer 3 types de tarifs : hébergement, dépendance et soins. Dans les départements participant à l'expérimentation, 2 tarifs coexisteront : le tarif hébergement et le nouveau « *forfait global unique relatif aux soins et à l'entretien de l'autonomie* »

Celui-ci sera fixé par le seul directeur général d'ARS (DGARS) chaque année, selon des modalités devant être détaillées par décret. Ce nouveau « *forfait global unique* » pourra notamment tenir compte de l'existence de surcoûts liés au lieu d'implantation de l'établissement. Il sera versé par l'organisme payeur de l'assurance maladie (CPAM...).

- **Participation des usagers**

Les résidents des Ehpad acquitteront, au titre de la prise en charge de leur perte d'autonomie, une participation journalière aux dépenses d'entretien de l'autonomie, dont les modalités seront fixées par décret. Elle pourra être prise en charge par l'aide sociale départementale.

- **Exécution des engagements des départements**

Dans les départements participant à l'expérimentation, le DGARS se substituera au président du conseil départemental pour l'exécution des engagements des départements inscrits dans les CPOM des Ehpad au titre du forfait global relatif à la dépendance, sauf exceptions. La LFSS précise également que les nouveaux CPOM seront conclus avec le DGARS seulement, sauf si le président du conseil départemental demande à y être associé.

impact attendu : Davantage d'équité territoriale. En effet à ce jour, il existe de forte disparité d'un Département à l'autre, la volonté de certains gestionnaires et décideurs seraient d'avoir une « *une valeur de point GIR nationale* ».

2. Validation des évaluations Aggir et Pathos

Autre mesure concernant les Ehpad : la LFSS aménage les règles de validation des évaluations de la perte d'autonomie et des besoins en soins requis des résidents (article 79). Actuellement, l'évaluation de la perte d'autonomie des résidents de chaque Ehpad, réalisée à l'aide de la grille Aggir, doit être transmise pour contrôle et validation à un médecin désigné par le président du conseil départemental (PCD), ainsi qu'à un médecin désigné par le DGARS. La loi prévoit désormais que cette transmission peut être faite à des infirmiers désignés par ces autorités, en alternative aux médecins. De même, l'évaluation des besoins en soins requis des résidents, effectuée à l'aide du référentiel Pathos, est transmise pour contrôle et validation à un médecin ou – nouveauté – à un infirmier désignés par le DGARS.

- **Bilan du PAI 2023 par la CNSA**

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) vient de publier les résultats 2023 du plan d'aide à l'investissement (PAI) pour les établissements accueillant des personnes âgées. Alors qu'en 2022, 190 Ehpad avaient bénéficié du PAI pour 265 millions d'euros (M€), en 2023, l'ampleur a été plus réduite puisque 121 projets ont été soutenus pour des créations ou reconstructions d'Ehpad à hauteur de 230 M€. S'ajoute à cela un financement pour des prestations intellectuelles pour des montages de projets : 12 en 2023 pour une enveloppe de 3,8 millions d'euros.

Les résidences autonomie ont également bénéficié d'aides à la réhabilitation. Un peu plus de 29 M€ apportés par la CNSA et l'Assurance retraite ont permis de réhabiliter ou de rénover 265 résidences autonomie. Cet investissement s'ajoute à l'engagement de la caisse pour créer près de 3 000 nouvelles places en résidence autonomie.

- **Bouclier énergétique : il est reconduit en 2024 mais les conditions sont modifiées.**

- Amortisseur : le seuil est relevé à 250€ / MWh (contre 180€ avant). La prise en charge de l'Etat est effectuée à hauteur de 75% (contre 50% avant)
- Bouclier tarifaire : ne sont concernés que les contrats signés avant le 30 juin 2023. La prise en charge de l'Etat s'applique à hauteur de 75% de la facture au-delà d'un seuil de prix (pour le gaz, le seuil a été fixé à 72,8€ / MWh ; pour l'électricité, le seuil sera fixé à la fin du mois, à 130% du niveau moyen des TRV).

ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

- **Nouvel Outil de l'ANAP : Outil MODD**

L'outil MODD permet d'établir un état des lieux de la maturité de la démarche DD dans une structure sanitaire ou médico-sociale dans toutes ses dimensions : sociale, sociétale, environnementale, économique, achats et gouvernance.

- **Webinaires sur le développement durable et la réglementation**

ANAP : suivre [le lien](#)

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

/

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Rapport du Conseil de l'Age**

En attendant que le gouvernement tienne la promesse d'une future loi "grand âge", le Conseil de l'âge propose, dans un nouveau rapport, des pistes pour améliorer les réponses aux personnes âgées à domicile. Il milite pour la création d' "une prestation plus universelle, puissante et englobante".

Alors que les travaux n'ont cessé de se succéder ces dernières années (rapports Libault, El Khomri...), l'instance présente un nouvel opus qui détaille les insuffisances des politiques actuelles pour faire face au défi démographique à venir. Du logement à la prévention ou à l'accès aux soins, le Conseil aborde de nombreux thèmes et formule une série d'« orientations » en direction des pouvoirs publics. Le tout forme une somme qui pourra nourrir les réflexions de Fadila Khattabi, désormais ministre déléguée aux Personnes âgées et handicapées, et de sa ministre de tutelle Catherine Vautrin, qui a promis, en janvier dernier, de voter une loi sur le grand âge avant la fin de l'année. Parmi les alertes formulées, l'instance du HCFEA « manifeste une vive inquiétude quant à la capacité du système actuel (...) à offrir de bonnes garanties en termes d'effectivité de soutien » professionnel, en particulier auprès des personnes les plus vulnérables. En cause, l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) qui « connaît de fortes limites » : la grille Aggir, qui permet de déterminer les plans d'aide, est en effet « mal adaptée au domicile et couvre mal les troubles neurodégénératifs ». Les plafonds déterminés en fonction du niveau de dépendance étant trop faibles, certains plans d'aides se révèlent insuffisants pour répondre aux besoins. Dans ce contexte, le conseil recommande une prestation plus universelle, puissante et englobante, de soutien à l'autonomie ». Cette prestation, réclamée de longue date par les fédérations professionnelles du secteur du handicap et du grand âge, serait accessible aux personnes connaissant des déficiences ou des troubles, quels qu'en soient la cause et l'âge.

- **Expérience 24 heures de la vie en ehpad**

Face à la crainte de devoir entrer en Ehpad, 19 octogénaires de [l'association Old'Up \(Vieux debout\)](#) sont allées s'immerger 24 heures dans une dizaine d'établissements de tous statuts, partout en France. Sans angélisme, mais loin des clichés atroces, le livre raconte leurs constats, leurs observations sur la vie dans ces maisons. Il fourmille de témoignages et propose 3 principales préconisations pour que chaque

nouveau résident y reprenne racine et trouve une dernière famille soutenance jusqu'à la mort. Les « Oldupiennes » volontaires étaient réparties en binômes lors des immersions. Elles avaient minutieusement préparé leurs entretiens avec les résidents, avec les différents professionnels et bien sûr la direction volontaire. Elles arrivaient à 13 heures, avaient une série d'entretiens et observations jusqu'au dîner avec les habitants. Elles ont dormi la nuit sur place, pris leur petit-déjeuner, poursuivi leurs entretiens et observations jusqu'au déjeuner et débriefing avec la direction avant leur départ vers 15 heures.

Elles ont constaté la peur de plusieurs résidents de devenir "*gaga comme les autres*", les troubles du comportement des personnes atteintes de maladies neurologiques, l'étroitesse des chambres et des lits, le manque de "beau", la pression sur les équipes face à la peur des risques notamment. Les « Oldupiennes » en immersion y ont mis en avant 3 pistes :

- **Travailler l'accueil de l'habitant** : avant qu'il n'arrive (le connaître chez lui, l'inviter à séjourner quelque temps, déjeuner avant d'entrer), avec un parrain/une marraine qui le guide pour ses premiers pas dans la maison, avec un point d'étape à un mois par exemple pour réajuster, avancer, partager.
 - **Travailler le beau** : la décoration, les couleurs, l'accès à la nature, bénéficier de la présence d'animaux, d'enfants dont la simple présence illumine.
 - **Travailler les relations, les liens jusqu'au bout, jusqu'à la mort qui doit être dite, pensée, visible et non cachée.**
-
- **Colocations Alzheimer, un nouveau chez-soi ?**

[Premiers enseignements d'une étude qualitative dans 6 colocations](#). Au regard des enjeux démographiques et éthiques, il est indispensable d'imaginer, de développer et de soutenir de nouvelles solutions d'habitat, qui répondent au souhait des Français de vieillir à domicile dans un environnement familial et non-médicalisé.

Mieux comprendre avec [cette vidéo](#)

ACTUALITES DU CABINET

Suite aux difficultés observées et aux différentes demandes, **il a été décidé de lancer 2 nouvelles formations:**

1) **Se préparer à la nouvelle évaluation externe avec le référentiel Synaé: 1 jour sur site**

- ✓ ½ journée : matin : Présentation du nouveau référentiel, Décryptage de la nouvelle méthodologie et information sur le déroulement d'une évaluation
- ✓ ½ journée après-midi : Réalisation d'une autoévaluation sur un ou plusieurs des chapitres du référentiel (Gouvernance, Traceur ciblé...).

A la fin de cette journée, une partie de votre autoévaluation sera réalisée, il ne vous restera plus qu'une journée pour la terminer.

Venez profiter de la vision d'un évaluateur pour mettre en place votre démarche d'autoévaluation et appréhender de manière efficiente la programmation de l'évaluation (contact cyril@cyrildechegne.fr pour de plus amples renseignements).

- 2) **Formation sur ERRD 2023 (la session du 29 février 2024 : il reste **1 place**) nouvelle date le 11 mars 2024 à Toulouse où il reste **3 places**. Comment à partir de ce document bâtir une stratégie financière pertinente.**
[Programme et inscription](#)

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Expérimentation de la semaine de 4 jours**

À l'Ehpad de Brem-sur-Mer en Vendée, Chloé Madeline, directrice de l'établissement, et son équipe, ont décidés de mettre en place la semaine des 4 jours au travail, pour une expérimentation d'une année.

Cette nouvelle répartition du temps de travail concerne depuis le 1er janvier 2024 tous les services de la maison. La directrice explique :

« Après des années de recherche, de planning et d'organisation, après avoir vu et revu dans tous les sens, pour essayer de faire mieux avec pas assez... et profondément convaincue que le bien-être au travail dans un Ehpad est un élément central pour la qualité de l'accompagnement dédié aux résidents, j'ai proposé en septembre, au personnel de l'établissement, un peu médusé, le passage de la semaine à quatre jours !

Le projet a été construit collectivement ces derniers mois, service par service. Concrètement, la durée du travail journalier passe à 8 h 30 de présence. Cette décision et réforme du temps de travail dans l'établissement ne s'attache pas bien sûr à une augmentation de la productivité, mais à une meilleure qualité de la prestation. On pense avoir ainsi redonné du sens au travail, aucun temps de soin n'a été rogné et des instants d'accompagnement ont été créés au moment du croisement des équipes en début d'après-midi. Pour parvenir à finaliser cette organisation, des ETP (Équivalent Temps Plein) supplémentaires ont été ouverts avec la conviction que l'investissement en vaut la peine.

A suivre.

ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **Programme Equinoxe : Une expérimentation qui semble porter ses fruits**

C'est un programme unique en France qui est mené depuis mai 2023, dans un Ehpad de Bergerac en Dordogne. Il vise à réduire les angoisses nocturnes de certains résidents en leur proposant des soirées personnalisées et entourées. Les résultats sont encourageants. En effet, la nuit est une période particulièrement propice aux angoisses et aux épisodes d'anxiété pour les personnes âgées. Ces dernières peuvent se sentir vulnérables ou en insécurité, penser davantage à la mort, y compris dans des résidences ou des Ehpad. Après réflexion, le [programme Equinoxe](#) a pu être mis en place. L'idée est d'occuper davantage les résidents les plus anxieux le soir et de les mettre en confiance avant la nuit.

A suivre.

- **Le relayage : Une autre alternative de l'aide aux aidants**

Certaines ARS (comme celle de PACA) s'impliquent dans l'accompagnement des aidants au travers de dispositifs de répit qui leur permettent de souffler quelques heures ou plusieurs jours. Le dispositif de relayage en est un bon exemple.

Voir la [vidéo](#)

AGENDA NATIONAL

- **22es Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (CIPEG) les 15 et 16 mai au Corum de Montpellier**

[Programme et inscriptions](#)

AGENDA OCCITANIE

- **Formation ERRD 2023 : 29 Février 2024 à Toulouse : il reste 1 place et le 11 mars 2024 où il reste 3 places**

Objectifs : Mettre en place des outils efficaces lors de l'ERRD pour bâtir une stratégie financière efficace.

Beaucoup d'ESSMS vont présenter leur exercice budgétaire 2023 en déficit ou en net recul de résultats. Jamais l'ERRD n'aura autant d'importance pour définir avec précisions les problématiques rencontrées et chercher des solutions efficaces. Nous vous présenterons des outils pour améliorer la lisibilité et la fiabilité de vos ERRD afin de détecter avec précisions les problématiques. A partir de cas concrets, cette formation se veut avant tout pratico-pratique.

Inscriptions et bulletin d'inscription sur demande à cyril@cyrildechegne.fr

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site et ce [lien](#)).
Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter](#) le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter](#) le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site).
Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).
Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).
Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Evaluateur Externe (AFNOR)

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#).